

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 mars 2024 2023**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le sept mars à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°35**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentées :** Mme Yvette FOURNIER par Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme Aïse TARI par M. Bernard COMBES, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Jacques SPINDLER.

**Etaient absents :** Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Approbation d'une convention de partenariat liant la Ville de Tulle et Madame Francette Vigneron dans le cadre de l'organisation d'un parcours de géocaching sur le thème de l'Affaire du Corbeau**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget communal,
- Considérant que, dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville de Tulle, le service des Archives municipales envisage de mettre en place un parcours de géocaching en direction de tous les publics sur le thème de l'Affaire Angèle Laval dite « le Corbeau de Tulle. »,
- Considérant que la Ville de Tulle a décidé de solliciter Madame Francette Vigneron, auteure et spécialiste de l'affaire, pour la conception de ce parcours,

- Vu la convention fixant les conditions de l'intervention de Madame Francette Vigneron pendant le mois de février 2024 pour la conception du parcours de géocaching qui comprend la rédaction de l'intrigue, le choix des illustrations et la mise en ligne du parcours sur la plateforme de géocaching,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** la convention de partenariat liant la Ville de Tulle et Madame Francette Vigneron dans le cadre de l'organisation d'un parcours de géocaching sur le thème de l'Affaire du Corbeau.

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ce document.

**3 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au budget Ville.

**4-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

 Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le :  
Date et ref de l'accusé de réception :

11 MARS 2024  
11 MARS 2024

D35\_07032024

**CONVENTION**  
**RELATIVE A LA REALISATION D'UN PARCOURS DE GEOCACHING**  
**SUR LE THEME DE L'AFFAIRE DU CORBEAU**

**ENTRE**

La Ville de Tulle représentée par Monsieur Bernard Combes, Maire de Tulle,  
ci-après dénommé « La Ville de Tulle »

**Et**

Madame Francette Vigneron, auteure, 223, chemin du Presbytère 19190 Ménoire  
ci-après dénommé « L'intervenante »

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 : Objet**

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville de Tulle, le service des Archives municipales envisage de mettre en place un parcours de géocaching en direction de tous les publics sur le thème de l'Affaire Angèle Laval dit le Corbeau de Tulle. Dans ce cadre la Ville de Tulle a décidé de solliciter Madame Francette Vigneron, auteure et spécialiste de l'affaire, pour la conception de ce parcours.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de l'intervention de Madame Francette Vigneron pendant le mois de février 2024 pour la conception du parcours de géocaching.

**Article 2 : Durée**

La présente convention prend effet à la date de la signature et se terminera le 1<sup>er</sup> mars 2024.

**Article 3 : Obligations de l'intervenante**

L'intervenante concevra un parcours de géocaching sur le thème de l'Affaire Angèle Laval dite Le Corbeau de Tulle, qui comprend la rédaction de l'intrigue, le choix des illustrations et la mise en ligne du parcours sur la plateforme de géocaching.

**Article 4 : Obligations de la Ville de Tulle**

La Ville de Tulle prend à sa charge :

- les honoraires du conférencier pour un montant forfaitaire de 1500 € (Mille cinq cent Euros)
- la mise à disposition d'un espace dans la salle de lecture des Archives municipales avec mise à disposition sur place d'un ordinateur

Transmis au contrôle de Légalité le : 11 MARS 2024

Date et Réf. de l'accusé de réception : 11 MARS 2024

D35 - 07032024

### **Article 5 : Modalités de versement**

Le défraiement des honoraires de l'intervenante sera réglé par mandat administratif sur les crédits prévus au budget de la Ville de Tulle.

### **Article 6 : Modification de la convention**

Toute modification de la présente convention après signature fera l'objet d'un avenant.

### **Article 7 : Résiliation de la convention**

En cas de non-respect des engagements inscrits dans la convention, celle-ci peut être résiliée de plein droit par la Ville de Tulle, à l'expiration d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

### **Article 8 : Litige**

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différent né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, à défaut les contestations seront portées devant le Tribunal Administratif de Limoges.

Fait en 2 exemplaires originaux.

Tulle, le

**Bernard COMBES**  
Maire de Tulle

**Francette VIGNERON**  
Auteure